ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

[redacted]

[redacted]

SECRÉTARIAT DES COMMISSIONS

**COMMISSION DE LA CULTURE**

**Rapport de mission**

# Mission en France du président de la Commission de la culture et de la présidente de la Commission de l'éducation (Paris, du 17au 22 juin 1999)

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

# MISSION EN FRANCE
# DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE LA CULTURE
# ET
# DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DE L'ÉDUCATION

## RAPPORT DE MISSION
(Paris, du 17 au 22 juin 1999)

Participants :

Monsieur Matthias Rioux, président de la Commission de la culture
Madame Madeleine Bélanger, présidente de la Commission de l'éducation
Monsieur Robert Jolicoeur, secrétaire de la Commission de la culture

Québec, le 14 octobre 1999

100-04847/

# TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos ..... 4

1- Déjeuner de travail offert par le délégué général du Québec à Paris, M. Michel Lucier; participants : M. Jacques Legendre, sénateur du Nord-Pas-de-Calais, et M. Pierre-André Wiltzer, député d'Essone ..... 5

2- Rencontres de travail avec le responsable des Services culturels à la Délégation générale du Québec, M. André Dorval, et avec la responsable du Service des Relations scientifiques, techniques et sociales, Mme Rita Poulin ..... 6

3- Visite de l'exposition «*L'Attitude Nord*» au Palais de la Découverte en compagnie de M. André Delisle, organisateur de l'exposition, et visite de l'exposition «*Images et mirages*» sur l'évolution des relations franco-québécoises au Musée des Arts et Traditions populaires en compagnie de Mme Martine Millet, conservatrice au Musée ..... 7

4- Visite de la Bibliothèque nationale de France et séance de travail en compagnie de M. Pierre Bertrand de la Direction du développement culturel ..... 8

5- Séance de travail suivie d'un déjeuner de travail offert par le Sénat (Palais du Luxembourg); participants : M. André Maman, sénateur des Français de l'étranger, M. André Ferrand, sénateur des Français de l'étranger, et Mme Jocelyne Rochet, secrétaire exécutif du groupe interparlementaire d'amitié France-Québec ..... 9

6- Séance de travail sur la politique muséale française avec Mme Claude Fourteau, adjointe au chef du Service culturel, Musée du Louvre ..... 11

7- Clôture du Printemps du Québec, en présence de la ministre de la Culture et de la Communication, Mme Catherine Trautmann, de la ministre des Relations internationales, Mme Louise Beaudoin, et du Président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Pierre Charbonneau ..... 12

8- Séance de travail au ministère de la Culture et de la Communication; participants : M. Olivier Girardin, conseiller de la ministre de la Culture et de la Communication, Mme Marion Sauvaire, chef du Bureau du Fonds d'incitation à la création, des éditions et de la recherche, et trois responsables de la Direction du spectacle vivant, de la Délégation des arts plastiques et de la Délégation aux affaires internationales .... 13

9- Déjeuner de travail suivi d'une séance de travail à l'Assemblée nationale; participants : M. Jean Le Garrec, député du Nord et président de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, M. Yves Tavernier, député d'Essonne et président du groupe d'amitié France-Québec, M. Jean-Luc Preel, député de Vendée, Mme Véronique Neiertz, députée de Seine-Saint-Denis, M. Yves Deniaud, député d'Orne, M. Patrick Bloche, député de Paris, Mme Alexandra Feuillade, secrétaire de la Commission des affaires culturelles, et M. Frédéric Delmotte du Service des affaires internationales ..... 16

Conclusion ..... 19

Annexe 1 : Programme de la mission

Annexe 2 : Notes biographiques des parlementaires rencontrés

Annexe 3 : Documentation recueillie lors de la mission

Annexe 4: Table des matières du cahier de mission

# Avant-propos

Cette mission avait pour but premier de représenter l'Assemblée nationale, en compagnie du président, M. Jean-Pierre Charbonneau, aux cérémonies de clôture du Printemps du Québec en France.

Nous avons cependant voulu profiter de notre présence à Paris pour tenir une série de séances de travail avec des parlementaires et des experts sur divers sujets (dont plusieurs sont l'objet de mandats d'initiative) qui intéressent la Commission de la culture et la Commission de l'éducation : l'aide aux artistes et aux entreprises culturelles, la politique de la lecture et du livre et le dossier des bibliothèques publiques, la politique muséologique, la politique du patrimoine, la mondialisation et la diversité culturelle, le vieillissement de la population, le bogue de l'an 2000, l'enseignement de la religion dans nos écoles, la fréquentation des musées par les étudiants et l'enseignement culturel dans les écoles. Se sont également ajoutés d'autres sujets tels que l'actualité politique en France et au Québec, et le fonctionnement des commissions parlementaires dans nos deux Parlements.

Tout au long de cette mission, nous nous sommes efforcés, dans le cadre de nos rencontres avec les politiciens et les experts, d'aller chercher le maximum d'informations nous permettant de bien comprendre l'ensemble de la politique culturelle française, et ce, de manière à être en mesure de faire des recommandations afin d'améliorer notre propre politique culturelle. Nous avons ainsi recueilli de précieuses données relativement à la démocratisation de l'accès aux équipements culturels (notamment les musées) ainsi qu'à la décentralisation du ministère et des organismes subventionnaires.

Le rapport qui suit propose un compte rendu selon la chronologie des rencontres prévues au programme (voir annexe 1). On trouvera également en annexe les notes biographiques des parlementaires rencontrés ainsi qu'une bibliographie contenant la liste des documents colligés lors de cette mission.

## 1- Déjeuner de travail offert par le délégué général du Québec à Paris, M. Michel Lucier; participants : M. Jacques Legendre, sénateur du Nord-Pas-de-Calais, et M. Pierre-André Wiltzer, député d'Essone

Outre les questions relatives à l'actualité politique en France et au Québec, il fut question lors de ce déjeuner de travail des sujets suivants :

- la répartition de l'offre culturelle entre les grands centres et les régions;
- la décentralisation (des budgets) et la déconcentration (des effectifs du ministère de la Culture et de la Communication vers les vingt-deux directeurs régionaux des Affaires culturelles - DRAC);
- les relations pas toujours harmonieuses entre les municipalités, les communes et les départements (qui gèrent d'importants budgets culturels qui leurs sont propres), les préfets (qui représentent le gouvernement central) et les DRAC (qui représentent le MCC et qui sont sous l'autorité du préfet);
- la construction d'équipements culturels en région;
- la Fondation du patrimoine, dont la préoccupation pour les régions est très forte.

Le sénateur Jacques Legendre, dont la région (Nord-Pas-de-Calais) est le deuxième pôle muséologique en importance en France, bien qu'elle ne soit pas une région très touristique, doit nous transmettre de la documentation sur l'ensemble de ces sujets et sur les enjeux tels que définis dans sa région.

L'impression qui se dégage de nos discussions est que le ministère a une réelle volonté de décentraliser l'aide aux artistes et aux entreprises culturelles tout en déconcentrant ses structures. Ces deux mots d'ordre s'inscrivent dans la politique de démocratisation de la culture qui est au cœur de la politique de Mme Catherine Trautmann, ministre de la Culture et de la Communication, selon qui la richesse culturelle française ne doit plus être «le monopole d'une capitale dont le rayonnement et le prestige ont été considérés, souvent à juste titre, comme trop exclusifs» et selon qui il faut assurer «le succès de politiques de rééquilibrage géographique impulsées par l'État et relayées depuis la décentralisation par les collectivités locales»[1].

En plus de l'éclairage fourni par M. Lucier sur le fonctionnement de la Délégation générale, qui jouit comme on le sait d'un statut d'ambassade, nous avons eu droit à une bonne discussion sur la situation politique en France, en particulier sur le nouveau rapport de force qui s'établit au sein de la droite (RPR-UDF) et le danger que représente l'émergence d'une extrême droite, elle-même divisée pour le moment (Le Pen-Maigret).

---

[1] Avant-propos de la ministre de la Culture et des Communications, Mme Catherine Trautmann, *Atlas des activités culturelles*, ministère de la Culture et des Communications, La documentation française, Paris, 1998.

En cela, les dernières élections européennes ont été riches en rebondissements de toutes sortes pour les partis politiques français, tant de gauche que de droite. La présence à ce repas du sénateur Legendre et du député Wiltzer nous aura permis de pousser plus loin que prévu l'analyse de la situation politique française et des relations France-Québec.

## 2- Rencontres de travail avec le responsable des Services culturels à la Délégation générale du Québec, M. André Dorval, et avec la responsable du Service des Relations scientifiques, techniques et sociales, Mme Rita Poulin

Les sujets suivants ont été discutés lors de ces rencontres de travail :

- Les services offerts par la Délégation générale au milieu culturel québécois, notamment : l'expertise, la prospective, la promotion, la diffusion et les relations institutionnelles;

- Les grands dossiers en cours au sein de la Commission de coopération franco-québécoise, notamment : le développement des technologies de pointe (NTI, inforoute, nouveaux matériaux, alliages légers, polymères); la protection de l'environnement et le développement durable, ainsi que la gestion des eaux; la valorisation de l'identité commune (par exemple, la place du français sur l'inforoute); l'intégration des jeunes, la lutte à l'exclusion et la prévention de la violence; l'adaptation au vieillissement de la population (explosion de coûts avec le vieillissement de la population et la dénatalité, maladie d'Alzheimer, etc.) - compte tenu du mandat d'initiative de la Commission de la culture, Mme Poulin nous invite à nous tenir informés des études comparatives qui se feront au sein de la Commission de coopération; la protection du citoyen dans la société de l'information (par exemple : la sécurité du commerce électronique);

- Dans le domaine des relations culturelles, les grands dossiers en cours dans les quatre secteurs suivants : 1- la chanson, l'édition et la littérature; 2- la muséologie et les arts visuels; 3- la danse, la musique et les arts de la scène; 4- le cinéma, la télévision, les arts visuels et le multimédia;

- La Commission franco-québécoise des lieux d'histoire communs;

- Les grands dossiers dans le secteur de l'éducation, notamment : les ententes facilitant la reconnaissance des études, la co-tutelle des thèses de maîtrise et de doctorat et les ententes sur la bi-diplomation;

- Le Printemps du Québec à Paris (voir à la section 7 pour un bilan de l'événement).

## 3- Visite de l'exposition «L'Attitude Nord» au Palais de la découverte en compagnie de M. André Delisle, organisateur de l'exposition, et visite de l'exposition «Images et mirages» sur l'évolution des relations franco-québécoises au Musée des Arts et Traditions populaires en compagnie de Mme Martine Millet, conservatrice au Musée

Ces deux expositions sont parmi les événements les plus importants organisés dans le cadre du Printemps du Québec en France.

L'élément clé du volet *Science, technologie et économie* fut certainement l'importante exposition interactive ***L'Attitude Nord*** qui a occupé près de 700 $m^2$ au Palais de la Découverte (l'un des musées les plus prestigieux de la France) entre les mois de mars et juin 1999. L'exposition a permis de mettre en valeur l'originalité des technologies et des industries québécoises en faisant ressortir les traits culturels à la base de la créativité et de l'ingéniosité des Québécois. Cinq grandes zones thématiques ont été présentées aux 250 000 visiteurs qui, selon les estimations préliminaires, ont parcouru l'exposition : gérer les grands espaces, respecter les espaces naturels, maîtriser les espaces énergétiques, arpenter les espaces virtuels et conquérir les espaces du vivant. Une importante programmation jeunesse a été élaborée et un Centre d'affaires a été mis sur pied. On estime qu'environ 150 rencontres ont eu lieu entre des entreprises françaises et québécoises à l'occasion des semaines thématiques et que 1 800 industriels auront été rejoints (soit, en trois mois, l'équivalent de cinq années des missions commerciales et industrielles en France). Nous avons été à même de constater qu'une animation particulièrement dynamique a été intégrée à cette exposition, avec une équipe de quatorze jeunes animateurs scientifiques recrutés dans les universités québécoises.

Cette exposition véritablement exceptionnelle a été conçue, selon M. André Delisle, pour être facilement transportée ailleurs, mais il n'y a pour le moment aucun point d'atterrissage, bien que le Musée de la civilisation de Québec se soit montré intéressé. Il s'agit à notre avis d'une exposition qui permet non seulement aux étrangers de découvrir le Québec, mais qui peut aider les Québécois à mieux comprendre qui nous sommes. En ce sens, il serait vraiment dommage qu'une exposition aussi exceptionnelle ne trouve pas une place dans l'un de nos grands musées. Le président de la Commission de la culture, M. Matthias Rioux, entend faire des démarches pour faire valoir ce point de vue auprès des autorités compétentes.

L'exposition ***France-Québec, images et mirages***, est présentée au Musée national des arts et traditions populaires du 8 juin 1999 au 10 janvier 2000. Cette exposition permet de jeter un regard rétrospectif sur les échanges culturels et la collaboration entre le Québec et la France au cours des 460 dernières années. Elle met en relief les ambivalences et les paradoxes qui se sont développés au fil des ans et qui sont aujourd'hui à la base de certaines incompréhensions.

Cette autre exposition exceptionnelle pourra heureusement être vue par les Québécois puisqu'elle sera présentée au Musée de la Civilisation de mars 2000 à janvier 2001.

## 4- Visite de la Bibliothèque nationale de France et séance de travail en compagnie de M. Pierre Bertrand de la Direction du développement culturel

Après avoir présenté les deux grandes missions de la Bibliothèque nationale (conservation et diffusion) ainsi que l'historique du projet initié en 1988 par le président François Mitterrand, et dont l'ouverture au public a eu lieu en octobre dernier, M. Bertrand a insisté sur la volonté de démocratiser l'accès et de susciter une adhésion populaire malgré les problèmes de toutes sortes qui se succèdent depuis le début du projet : coûts astronomiques (2,3 $ milliards à ce jour et des frais annuels d'opération de 250 $ millions, soit 15% du budget global du ministère de la Culture et de la Communication), nombreux vices de conception irréparables, faible fréquentation au début en raison du site éloigné choisi pour la construction de la bibliothèque, mauvais choix de matériaux et «architecture antifonctionnelle», infiltration d'eau causant la fermeture temporaire de salles de lecture, lieux de travail mal conçus pour les employés (qui ont même fait la grève), défaillances importantes du système informatique et problèmes majeurs dans la livraison des livres demandés (on ne peut commander que quatre livres à la fois, et il est préférable de faire sa demande la veille), etc.[2]

Questionné sur les réactions des bibliothèques de quartier, des bibliothèques en région et des bibliothèques universitaires, M. Bertrand nous dit que personne n'a eu l'impression que cet investissement colossal se faisait aux dépens des autres bibliothèques publiques. La Bibliothèque nationale est perçue comme étant une «tête de réseau» et comme un investissement nécessaire. L'enjeu est décrit de la manière suivante : «non seulement la BnF pourra ainsi être au cœur d'un réseau de «pôles associés» à travers la France - et devenir grâce à l'informatique et à la télématique la bibliothèque de toute la France - mais, tout en collaborant avec d'autres bibliothèques à travers le monde, elle sera

---

[2] Voir Louis-Bernard Robitaille, Le Titanic du livre, *L'Actualité*, 15 juin 1999, pages 30 à 32.

également reliée aux autres réseaux du monde, faisant reculer de la sorte les limites au développement du savoir»[3].

Il est intéressant de noter que onze millions de volumes sont présentement entreposés dans la Bibliothèque nationale de France, dont la capacité maximale est de trente millions de volumes. On s'attend à ce que cette capacité maximale soit atteinte dans au plus trente années, auquel moment il faudra bâtir une autre bibliothèque! À moins de changer la Loi sur le dépôt légal qui oblige à conserver, dans leur intégrité physique, une copie de tous les documents produits en France. Selon M . Bertrand, il faudra tôt ou tard effectuer un virage vers la numérisation, mais le débat sur cette question n'est pas encore véritablement engagé. La BnF a néanmoins commencé à numériser des volumes, dont tous les livres du XVIe au XIXe siècles sur les voyages en France et en Afrique. Pour le moment, la BnF a numérisé 80 000 volumes au coût de 30 millions $ CAN.

Il est aussi intéressant de noter que la Bibliothèque nationale s'est donné un mandat relativement aux arts de la scène : on y présente régulièrement dans l'auditorium des spectacles qui sont très courus (par exemple, on a présenté récemment devant des salles pleines l'œuvre intégrale de Maurice Ravel).

Au Québec, le concours pour la construction de la GBQ aura lieu au cours des prochains mois et l'ouverture officielle est prévue pour 2002. Il faudra être très vigilant pour éviter que des histoires d'horreur comme celles vécues en France ne se produisent chez nous! C'est pourquoi le Président de la Commission de la culture proposera aux membres de sa commission de se donner un mandat de surveillance d'organisme afin d'entendre la Présidente-directrice générale de la GBQ dès que possible.

## 5- Séance de travail suivie d'un déjeuner de travail offert par le Sénat (Palais du Luxembourg); participants : M. André Maman, sénateur des Français de l'étranger, M. André Ferrand, sénateur des Français de l'étranger, et Mme Jocelyne Rochet, secrétaire exécutif du groupe interparlementaire d'amitié France-Québec

Les sujets suivants ont été discutés lors de ces rencontres de travail :

- Mondialisation et diversité culturelle. Selon les sénateurs Maman et Ferrand, les Français craignent beaucoup que les mouvements d'intégration économique ne conduisent à une certaine uniformisation culturelle. Face à la construction de l'Europe, l'Angleterre est souvent perçue à cet égard comme le cheval de Troie des États-Unis! Au GATT et à l'AMI (Accord multilatéral sur les investissements), la

[3] Bibliothèque nationale de France, *Au seuil du vingt et unième siècle*, Édition 1998, p. 11, avant-propos de M. Jean-Pierre Angremy, président de la BnF.

France s'est faite la championne de l'exception culturelle et elle compte en particulier sur le Québec et le Canada pour défendre cette même exception culturelle lors des négociations cruciales qui seront entreprises cet automne au sein de l'OMC (Organisation mondiale du commerce). M. Rioux a informé ses hôtes français que la Commission de la culture a un mandat d'initiative sur cette question et qu'il aura une rencontre au mois d'août avec la présidente, pour le Québec, du Groupe de travail franco-québécois sur la diversité culturelle, Mme Marie Malavoy. Les parlementaires s'entendent pour dire que l'enjeu est extrêmement important puisque c'est carrément le pouvoir des États de soutenir la création en matière de culture avec des subventions et d'autres formes d'aide qui est remis en cause. Au Québec, selon les déclarations des ministres Agnès Maltais et Louise Beaudoin, des outils tels le CALQ et la SODEC, voire le ministère de la Culture et des Communication, sont menacés. Au lieu d'une simple exception culturelle, renégociable périodiquement, le Québec revendique une convention internationale sur la culture protégeant la diversité culturelle et le droit des gouvernements de subventionner leurs industries culturelles (c'est la position qui sera examinée au sein du Groupe franco-québécois; la présidente pour la France est la députée Catherine Lalumière dont le rapport sur l'AMI fut à l'origine du retrait de la France qui a fait achopper les négociations de l'OCDE l'an dernier).

- Les grands enjeux dans le domaine de l'éducation. En France, le budget du ministère de l'Éducation nationale est celui qui a le plus augmenté, malgré les compressions budgétaires. On croit de plus en plus qu'il revient à l'école d'enseigner la culture (par exemple, la musique et le théâtre). On est toutefois loin du modèle américain que le sénateur Maman envie parce qu'on ne fait pas qu'y enseigner les classiques, on y «produit» également de la culture (toutes les écoles on leur troupe de théâtre et leur big band).

- La confessionnalité des écoles. En France, l'école est républicaine et doit être d'une neutralité absolue face aux religions et à la politique. Il n'y a aucun mouvement visant à réintroduire une forme d'enseignement religieux, bien que certains s'inquiètent du fait que ni la religion ni l'histoire des religions ne soient véritablement enseignées à l'école et que les jeunes français ignorent tout de l'histoire religieuse de la France.

- Culture et régions. En France, il y a une véritable décentralisation vers les régions qui investissent énormément pour développer leur culture propre. Ce sont les Conseils régionaux, qui gèrent les taxes perçues par les municipalités et dont les budgets sont très importants, qui investissent dans les institutions locales : théâtres, bibliothèques, etc. Il y a 150 grands festivals en France, dont le financement vient en bonne partie des Conseils régionaux. Les musées dépendent des régions en grande partie, l'État ne finançant que les grands musées nationaux; la politique nationale sur les musées est gérée en bonne partie régionalement. Le Sénat s'est d'ailleurs donné

une «mission commune d'information sur la décentralisation» composée de représentants de cinq commissions parlementaires qui s'intéresseront à tous les domaines concernés par la décentralisation afin de «mesurer le décalage entre les principes et les faits».

- La politique du livre. Depuis que la politique du prix unique a été adoptée (Loi Lang), il n'y a plus de problème entre les librairies et les grandes surfaces. Le sénateur Maman nous conseille fortement d'adopter une telle loi afin d'assurer la survie des petites librairies!

- La Fondation du patrimoine. Vingt-deux représentants régionaux et un responsable pour la France se réunissent régulièrement afin de mettre en œuvre la politique nationale du patrimoine de proximité. Le sénateur Jacques Legendre, rencontré lors de notre première journée à Paris, doit nous transmettre une documentation complète sur la Fondation du patrimoine.

- La maladie d'Alzheimer. 350 000 personnes souffrent en France de la maladie d'Alzheimer et plus de 60 000 nouveaux cas sont décelés chaque année. La Commission des affaires sociales a fait adopter par le Sénat, il y a quelques mois, une proposition de loi s'articulant autour de trois axes : 1) évaluer l'enjeu de santé publique et de politique sociale que représentent la maladie d'Alzheimer et les troubles apparentés; 2) améliorer la formation des personnes intervenant autour des malades; 3) adapter certaines dispositions financières et fiscales à la situation particulière des personnes atteintes de cette affection.

## 6- Séance de travail sur la politique muséale française avec Mme Claude Fourteau, adjointe au chef du Service culturel, Musée du Louvre

Cette rencontre portait essentiellement sur la politique muséale française dont Mme Fourteau a une très bonne connaissance. Il y a en France trente-trois musées nationaux dont le budget provient en bonne partie de l'État; par exemple, 70% du budget du Louvre provient du MCC et 30% provient de ses recettes propres (mécénat, produits dérivés et frais d'entrée - six millions de visiteurs annuellement, dont 65% d'étrangers). Il y a une politique de gestion collective des ressources muséales qui fait en sorte que le Louvre, par exemple, peut prêter des œuvres à des musées régionaux. La politique de décentralisation et de déconcentration du MCC s'applique aux musées : les municipalités et les régions ont plus de pouvoirs dans la mise en œuvre de la politique muséale (via les Conseils régionaux qui sont élus par les communautés régionales) et le ministère délègue son personnel en région où il œuvre au sein des musées.

Le Louvre a depuis peu une politique de gratuité d'accès le premier dimanche du mois, ce qui s'est traduit par une augmentation de la fréquentation de l'ordre de 70% par rapport à un dimanche normal. On estime que la forte majorité des «nouveaux» visiteurs sont des parisiens, en particulier les familles. Pour Mme Fourteau, l'objectif derrière cette politique est largement atteint : l'augmentation du niveau de culture augmente, en particulier chez les jeunes, la capacité collective à créer. La ministre Trautmann a annoncé récemment que la gratuité d'accès un dimanche par mois sera étendue aux trente-trois musées nationaux à partir du 1er janvier 2000 et sans limitation de période. Quant aux quatre-vingt-dix-huit monuments gérés par la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, ils seront accessibles gratuitement un dimanche par mois en dehors de la période touristique, c'est-à-dire du 1er octobre au 30 mai. Par ailleurs, la politique de gratuité d'accès dans ces monuments historiques sera étendue aux jeunes ayant de douze à dix-huit ans à compter du 1er janvier 2000.

## 7- Clôture du Printemps du Québec en présence de la ministre de la Culture et de la Communication, Mme Catherine Trautmann, de la ministre des Relations internationales, Mme Louise Beaudoin, et du Président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Pierre Charbonneau

Le Printemps du Québec, qui se déroulait partout en France du 16 mars au 23 juin 1999, s'inscrivait dans une jeune tradition instituée en 1992 par la France. Après le Maroc, la Tunisie, l'Égypte et le Japon, le Québec est le premier territoire qui n'est pas un pays à avoir profité de cette visibilité. Il est intéressant de noter que les activités entourant la clôture du Printemps du Québec en France coïncidaient avec la présence à Paris de la plus grande vedette internationale québécoise, Céline Dion, qui a accompli un exploit peu commun en donnant au Grand Stade de Paris deux spectacles, les 18 et 19 juin, devant plus de 80 000 personnes chaque soir.

La clôture de ce Printemps comportait deux événements principaux auxquels nous avons participé :

1- Une croisière sur la Seine, à laquelle participaient une centaine de dignitaires : les deux ministres et le Président de l'Assemblée nationale du Québec, des parlementaires français et québécois, des diplomates, des représentants des milieux culturels québécois et français, les responsables québécois et français de l'organisation de l'événement. Lors des discours, les ministres et organisateurs du Printemps du Québec ont fait un bilan très positif du plus important événement culturel jamais organisé par le Québec à l'étranger. Outre les manifestations les plus importantes organisées à Lyon, Lille, Strasbourg, Bordeaux et Paris (dont notamment la place du Québec comme invité d'honneur au Salon du livre), plus de

350 événements se sont déroulés dans soixante villes françaises du 10 mars au 24 juin 1999, dans le but de présenter la culture contemporaine québécoise tout en mettant en lumière ses technologies de pointe, l'originalité de ses produits et de son savoir-faire ainsi que ses liens historiques avec la France. En outre, une trentaine de compagnies culturelles québécoises ont circulé sur l'ensemble du territoire français. En tout, près de 1 200 québécois ont œuvré en France durant cet événement. Selon Mme Beaudoin, les objectifs fixés ont été atteints et l'événement est un succès sur toute la ligne. Seule l'activité de clôture, qui devait se dérouler au Champs-de-Mars mais qui a dû être remplacée à la dernière minute par une émission de télévision, a créé une certaine déception.

2- Présence à l'enregistrement de l'émission de télévision «Tapis rouge» animée par Michel Drucker et présentée sur la chaîne publique France 2 en direct, et en différé au Québec sur le réseau TVA et dans la francophonie sur les chaînes TV5. Les cotes d'écoute obtenues en France furent de l'ordre de 30% de l'auditoire français, soit environ cinq millions de téléspectateurs. Il s'agissait d'une émission spéciale de trois heures consacrée entièrement à la chanson québécoise.

## 8- Séance de travail au ministère de la Culture et de la Communication; participants : M. Olivier Girardin, conseiller de la ministre de la Culture et de la Communication, Mme Marion Sauvaire, chef du Bureau du Fonds d'incitation à la création, des éditions et de la recherche, et trois responsables de la Direction du spectacle vivant, de la Délégation des arts plastiques et de la Délégation aux affaires internationales

Cette rencontre a essentiellement porté sur les cinq sujets suivants :

- Les grandes orientations de la politique culturelle française sous la direction de Mme Trautmann. Cette rencontre a encore une fois fait ressortir les mots d'ordre de la politique culturelle française : démocratisation («il faut absolument que le peuple se réapproprie le patrimoine culturel»), régionalisation et municipalisation, décentralisation et déconcentration; ces mots d'ordre s'ajoutent à ceux qui ont toujours été au cœur de la politique culturelle française : soutenir la conservation, la création et la diffusion. Les vingt-deux directeurs régionaux des affaires culturelles (DRAC) sont les principaux responsables de la mise en œuvre de la politique ministérielle. Ceux-ci ont des équipes (conseillers pour la danse, le théâtre, la musique, patrimoine, musées, archives, culture scientifique et technique, livres, arts plastiques, cinéma et audiovisuel) et des budgets de plus en plus importants. Les relations avec les municipalités et les Conseils régionaux ne sont pas toujours faciles

compte tenu que la grande majorité des projets sont co-financés, mais il semble, selon M. Girardin, que la synergie souhaitée s'établit de plus en plus dans chacune des vingt-deux régions[4].

- Le financement public. L'État prend en charge la moitié de l'effort culturel public, par le truchement du ministère de la Culture, mais aussi d'autres départements ministériels, au premier rang desquels se situent l'Éducation nationale, les Affaires étrangères, la Jeunesse et les Sports. L'ensemble de l'action culturelle représente environ 2% du budget de l'État. Le budget du ministère de la Culture et de la Communication ne représente pas encore 1% du budget de l'État, objectif que le Premier ministre s'est engagé à réaliser avant la fin de la onzième Législature; ce budget de la culture fait néanmoins partie en 1999 des priorités budgétaires du gouvernement, comme en témoigne son taux d'accroissement nettement supérieur au rythme de progression moyen des dépenses de l'État. Les crédits sont de plus en plus déconcentrés vers les Directions régionales des affaires culturelles (ces transferts représentaient 28% en 1990 et sont passés à 50% en 1997). La répartition de ces crédits déconcentrés s'est faite notamment au profit des régions moins favorisées (leur montant représente plus de 58 francs par habitant, alors qu'il n'est que de 29 francs en Île-de-France); il est toutefois à noter que le rapporteur de la Commission des affaires culturelles a donné un avis défavorable[5] à l'adoption des crédits 1999 du MCC en raison notamment de l' «absence totale de moyens supplémentaires pour les Directions régionales des affaires culturelles, malgré les

---

4 Pour une analyse critique des priorités adoptées par la ministre Trautmann, voir Assemblée nationale, Avis de la Commission des affaires culturelles sur le projet de loi de finance pour 1999, tome III, chapitre 3 intitulé «Un ministère de la culture, pour quoi faire?», page 53 et suivantes, où l'on peut par exemple lire : «La démocratisation culturelle est encore aujourd'hui un projet politique, comme en témoigne la présentation du budget pour 1999. Le ministère de la culture, victime de son succès, est peu à peu devenu prisonnier de visions sectorielles voire corporatistes ne laissant que peu de place à une approche globale et donc véritablement politique de l'action culturelle . Le budget de la culture...est devenu une «danseuse» rarement prise au sérieux lors des arbitrages budgétaires ...Le ministère doit se restructurer et transformer profondément ses modalités d'action afin de pouvoir ouvrir l'accès à la culture aux populations les plus en difficulté et jouer un rôle de socialisation que l'école ne parvient plus à remplir...Si la décentralisation et la déconcentration - qu'elle soit territoriale avec les DRAC, ou fonctionnelle, avec les établissements publics - font progressivement leur chemin dans les esprits et si l'idée d'une nécessaire clarification des responsabilités se répand de plus en plus, l'administration centrale du ministère doit encore faire un certain nombre d'efforts pour prendre la pleine mesure du caractère désormais multipolaire de la vie culturelle. Les collectivités locales, les industries culturelles, le secteur associatif, le mécénat d'entreprise et le citoyen même...sont désormais des acteurs à part entière, qu'il ne s'agit plus seulement de tolérer, mais de reconnaître et d'associer».

5 Après avoir entendu le rapporteur, le député Patrice Martin-Lalande, et la ministre, la Commission a donné un avis favorable à l'adoption des crédits.

nouvelles compétences qui leurs sont attribuées du fait de la déconcentration accrue»[6].

- L'aide financière aux artistes. Celle-ci se fait essentiellement via le Fonds d'incitation à la création (FIAC) qui prévoit diverses mesures de soutien à la création, la production et la diffusion. Un artiste peut même faire payer jusqu'à 50% de son loyer (maximum de 50 000 FF par année) si son logement lui sert aussi d'atelier. Le FIAC dispose par ailleurs d'un important volet international. (Plusieurs documents portant sur le FIAC nous ont été remis). La Loi sur le statut de l'artiste accorde par ailleurs un statut fiscal particulier aux artistes.

- La mondialisation et la diversité culturelle. La France est à la tête de la bataille contre l'uniformisation culturelle et contre l'hégémonisme américain. Les États-Unis, au nom de la libre concurrence, sont contre toute forme d'aide gouvernementale aux artistes et aux entreprises culturelles. Les négociations entourant l'AMI (Accord multilatéral sur les investissements) auraient pu avoir pour effet de remettre en question des systèmes d'aide comme le FIAC en France, la SODEC et le CALQ au Québec, ainsi que des mesures comme le prix unique du livre qui permet la survie des petits libraires. La bataille sera à recommencer cet automne avec les négociations au sein de l'OMC (Organisation mondiale du commerce). La France dispose pour le moment de quelques alliés, dont le Québec et le Canada, et elle poursuit ses démarches au sein de l'Europe (les Allemands, historiquement contre l'exception culturelle, seraient de plus en plus sensibles aux arguments des Français).

- Le partenariat Éducation-Culture. De concert avec le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de la Culture et de la Communication a entrepris l'année dernière de mettre en œuvre plusieurs mesures pour augmenter «l'enseignement culturel» considéré comme étant déficient; par exemple, les deux mesures suivantes : mettre des professionnels de la culture à contribution pour renforcer la formation artistique des enseignants et offrir à chaque classe du cycle primaire une heure d'apprentissage musical par semaine, en partenariat avec l'école ou le conservatoire de musique[7].

---

[6] Pour plus de détails, voir ministère de la Culture et de la Communication, *Atlas des activités culturelles*, La documentation Française, Paris, 1998, pages 78 à 83, et Assemblée nationale, Avis de la Commission des affaires culturelles sur le projet de loi de finance pour 1999, tome III, pages 5 à 7.

[7] Avis de la Commission des affaires culturelles sur le projet de loi de finance pour 1999, op. cit., p. 66, parle d'un manque «d'efficacité et de dynamisme qui font aujourd'hui cruellement défaut dans ce domaine». Par ailleurs, le rapport de la Commission d'étude de la politique culturelle de l'État, présenté en 1996, désigne l'école comme lieu décisif d'intervention. «La Commission préconise l'élaboration d'une politique nationale d'éducation artistique et culturelle interpellant l'ensemble des ministères concernés. Cette politique devrait se donner comme priorité des priorités la lutte à l'illettrisme, y compris à l'inégale maîtrise des nouvelles technologies. La Commission recommande également d'introduire dans tous les cursus scolaires, de la maternelle à l'université, en passant par la formation professionnelle, l'enseignement de l'histoire de l'art et les pratiques culturelles, en opérant une discrimination positive en faveur de certains modes d'expression moins

## 9- Déjeuner de travail suivi d'une séance de travail à l'Assemblée nationale; participants : M. Jean Le Garrec, député du Nord et président de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, M. Yves Tavernier, député d'Essonne et président du groupe d'amitié France-Québec, M. Jean-Luc Preel, député de Vendée, Mme Véronique Neiertz, députée de Seine-Saint-Denis, M. Yves Deniaud, député d'Orne, M. Patrick Bloche, député de Paris, Mme Alexandra Feuillade, secrétaire de la Commission des affaires culturelles, et M. Frédéric Delmotte du Service des affaires internationales

M. Le Garrec, qui a déjà été ministre sous le gouvernement de M. Pierre Mauroy, a fait une présentation du rôle et des fonctions de sa commission parlementaire. Il a notamment souligné qu'avec 150 membres, elle est trop large et qu'elle devrait être scindée pour isoler la culture et les communications, ce qui nécessiterait un amendement constitutionnel! Il y a à l'Assemblée nationale française six commissions permanentes. La Commission que préside M. Le Garrec a la responsabilité des dossiers suivants : enseignement et recherche, formation professionnelle, promotion sociale, jeunesse et sports, activités culturelles, information, travail et emploi, santé publique, famille, population, sécurité sociale et aide sociale, pensions civiles, militaires, de retraite et d'invalidité. Au cours des prochains mois, la Commission se penchera prioritairement sur la Loi sur la réduction du temps de travail à trente-cinq heures par semaine et sur le budget de la Sécurité sociale. M. Le Garrec souhaiterait tenir des débats sur la régionalisation des activités du ministère de la Culture et de la Communication et sur des modifications que plusieurs membres souhaiteraient apporter à la Loi sur les musées afin d'y intégrer les notions de régionalisation, de décentralisation et de démocratisation, mais il sait qu'il ne pourra y parvenir au cours de l'année qui vient.

Lors d'une discussion sur le fonctionnement des commissions parlementaires dans les deux Parlements, MM. Le Garrec et Bloche ont attiré notre attention sur l'article 145 du Règlement de l'Assemblée nationale française, qui prévoit que les commissions permanentes «assurent l'information de l'Assemblée pour lui permettre d'exercer son contrôle sur la politique du gouvernement. À cette fin, elles peuvent confier à un ou plusieurs de leurs membres une mission d'information temporaire portant, notamment, sur les conditions d'application d'une législation. Ces missions d'information peuvent être communes à plusieurs commissions». La Commission des affaires culturelles, familiales et sociales a ainsi publié récemment des rapports d'information sur les thèmes

---

légitimes (cinéma, ethnologie, chant choral, etc.). Enfin, la Commission recommande que soit confiée par décret au ministère de la Culture la mission de promouvoir l'éducation artistique et culturelle», cité dans *Examen des politiques culturelles en Europe de l'Ouest et aux États-Unis*, Direction de la recherche et de la statistique, ministère de la Culture et des Communications du Québec, avril 1999.

suivants : 35 heures : une avancée à négocier (par le président Le Garrec); 35 heures : une relance du dialogue social au service de l'emploi (par le député Gaëtan Gorce); Pour une stratégie francophone des autoroutes de l'information (par Serge Poignant, député); Enfant et télévision (par Christine Boutin, députée); Le paysage audiovisuel américain : entre libéralisation et convergence (par Didier Mathus, député). Ces rapports servent également à informer la population; ils se vendent pour un coût modique qui varie selon le nombre de pages (douze francs pour un document de trente-cinq pages; quarante francs pour un document de cent-quarante pages).

Par ailleurs, les projets de loi présentés par le gouvernement ou par un député (on parle alors de «proposition») sont renvoyés pour examen à l'une des six commissions permanentes, les autres commissions intéressées pouvant se saisir pour avis. Le président de la commission désigne un rapporteur qui, après avoir procédé à toutes les consultations qu'il juge nécessaires, soumet à ses collègues un rapport contenant l'analyse du texte et ses propositions (le rapporteur peut compter sur l'aide de deux fonctionnaires qui travaillent pour la commission; chaque commission parlementaire peut compter sur les services d'une douzaine de fonctionnaires et recherchistes. Notons au passage que le président d'une commission parlementaire dispose d'un accès privilégié à cette équipe de recherchistes et qu'il a à sa disposition une limousine et un garde du corps). Pour éclairer son jugement, la commission peut procéder à des auditions publiques, en particulier de membres du gouvernement ou d'experts. Le rapport qui retrace ces travaux est publié et distribué à tous les députés. La discussion en séance publique a lieu après inscription du texte à l'ordre du jour et commence par une discussion générale, dans laquelle interviennent le ministre responsable, le rapporteur qui fait état des travaux de la commission, et les députés qui, soit au nom de leur groupe, soit à titre individuel, souhaitent indiquer leur point de vue. L'Assemblée examine successivement les articles et, sur chacun d'eux, les amendements qui s'y rapportent. Chaque amendement, puis chaque article, éventuellement modifié par les amendements adoptés, sont successivement mis aux voix. Sur certains textes, les amendements se comptent par centaines. Lorsque tous les articles ont été examinés et votés, il est procédé à un vote sur l'ensemble du projet ou de la proposition de loi, qui est parfois précédé d'explications de vote pour chacun des groupes politiques. Pour être adopté définitivement par le Parlement, le texte en discussion doit être adopté en termes identiques par l'Assemblée nationale et par le Sénat. Le texte voté par une Assemblée est aussitôt transmis à l'autre. Si le Sénat modifie le texte que lui a transmis l'Assemblée nationale, celle-ci l'examine à nouveau, et inversement. Ces lectures successives constituent la «navette».

Il est aussi très intéressant de noter que les commissions parlementaires ont le pouvoir d'initier des commissions d'enquête ayant des pouvoirs quasi-judiciaires. Pour ce faire, elles doivent d'abord faire adopter une motion à cet effet par leur propre commission, après quoi la motion est débattue à l'Assemblée nationale. Si la motion est adoptée, on met sur pied une commission d'enquête composée à la proportionnelle de membres des

différents partis représentés à l'Assemblée. Il y a en moyenne cinq à six commissions d'enquête à chaque année.

Le déjeuner de travail a surtout porté sur l'actualité politique en France et au Québec, et nous a permis de constater jusqu'à quel point la droite française est désemparée depuis les dernières élections européennes. Ce qui se dégage de cette situation pléthorique (UDF-RPR-LE Pen-Magret) c'est que la gauche plurielle pense être au pouvoir pour très longtemps. Nous avons pu constater également la différence qui peut exister entre les sociaux-démocrates français et ceux du Québec, les socialistes au pouvoir n'ayant d'autres choix que de cohabiter avec les verts, les communistes et les autres mouvements d'extrême gauche.

Nous avons également constaté, comme ce fut le cas tout au long de cette mission, que les parlementaires français connaissent très bien le Québec pour y être venus et qu'ils suivent de près son évolution politique et économique.

Tous considèrent que le Printemps du Québec a été un succès, tant à Paris qu'en région. Par ailleurs, nous avons questionné tous les députés présents, comme nous l'avions fait pour les sénateurs, au sujet du bogue de l'an 2000 : tous ont réagi avec un certain étonnement à nos questions, affirmant être comme le Français moyen, c'est-à-dire très peu inquiet et plutôt fataliste!

Notre journée s'est terminée par une visite du Palais Bourbon et de l'hémicycle. Nous avons eu le plaisir de rencontrer pendant quelques minutes le Président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius.

## Conclusion

Cette mission nous aura permis d'atteindre les objectifs que nous nous étions fixés, à savoir :

1) représenter l'Assemblée nationale aux cérémonies de clôture du Printemps du Québec en France, la plus importante activité culturelle jamais organisée par le Québec à l'étranger;

2) tenir une série de rencontres sur les dossiers qui intéressent les Commissions de la culture et de l'éducation, dont plusieurs sont l'objet de mandats d'initiative;

3) contribuer au rayonnement du Québec et de l'Assemblée nationale ainsi qu'au «réseautage» dont les retombées sont toujours difficiles à évaluer mais sans doute importantes.

Nous avons par ailleurs l'intention d'effectuer de nombreux suivis, notamment :

- proposer aux membres de la Commission de la culture d'adopter un mandat de surveillance d'organisme sur la Grande Bibliothèque du Québec afin d'éviter que les mésaventures de la Bibliothèque nationale de France ne se reproduisent chez nous;

- faire des démarches auprès des autorités compétentes afin que l'excellente exposition interactive *L'Attitude Nord* soit transportée dans l'une de nos institutions muséales;

- faire des démarches auprès de la Commission de coopération franco-québécoise afin d'obtenir les études comparatives qui se feront sur les enjeux du phénomène du vieillissement de la population (mandat d'initiative de la Commission de la culture);

- obtenir les documents promis par le sénateur Jacques Legendre sur la répartition de l'offre culturelle entre les grands centres et les régions, la décentralisation et la déconcentration, la Fondation du patrimoine et les enjeux dans la région Nord-Pas-de-Calais;

- compte tenu du mandat d'initiative de la Commission de la culture sur la mondialisation et la diversité culturelle, établir un contact étroit avec le Groupe franco-québécois sur la diversité culturelle, co-présidé par Mme Marie Malavoy pour le Québec, et Mme Catherine Lalumière pour la France. Soulignons au passage que notre commission parlementaire a commandé au professeur de réputation internationale, M. Yvan Bernier, un document de fond qui sera soumis à une consultation générale au cours des prochains mois.

D'autre part, nous faisons un bilan très positif du Printemps du Québec en France. Cette appréciation se fonde sur les propos entendus (parlementaires, fonctionnaires, chauffeurs de taxis et autres «Français de la rue» auxquels nous avons parlé), sur une analyse de la couverture de

presse, et sur la visite de certains des sites, notamment l'exposition L'Attitude Nord qui a reçu plus de 250 000 visiteurs et dont le Centre d'affaires a connu un succès phénoménal. Le Printemps fut une vitrine exceptionnelle pour présenter le Québec aux Français et il est heureux que des Saisons semblables soient prévues en 2001 dans l'État de New-York et en 2003 en Amérique latine. Il y aura certes aussi des retombées pour les centaines d'artistes qui ont circulé en France pendant cette période.

Enfin, nous avons été frappés par les pouvoirs de chacune des commissions parlementaires (pouvoir d'enquête par exemple), les ressources mises à leur disposition (jusqu'à une douzaine de recherchistes) ainsi que les moyens mis à la disposition du président (service de recherche, limousine et garde du corps). Peut-être y a t-il là matière à réflexion en vue de notre réforme parlementaire?

# ANNEXE 1

# PROGRAMME DE LA MISSION

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

# PROGRAMME

## MISSION EN FRANCE

## DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE LA CULTURE

## ET DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DE L'ÉDUCATION

## M. MATTHIAS RIOUX ET MME MADELEINE BÉLANGER

**Du 17 au 22 juin 1999**

## Composition de la délégation

**Monsieur Matthias Rioux**
Député de Matane
Président de la Commission de la culture

**Madame Madeleine Bélanger**
Députée de Mégantic-Compton
Présidente de la Commission de l'éducation

**Monsieur Robert Jolicoeur**
Secrétaire de la Commission de la culture

**Le jeudi 17 juin 1999**

| | |
|---|---|
| AM | Arrivée des membres de la délégation à l'aéroport Charles-De-Gaule |
| 12 h 30 | Déjeuner offert par le délégué général du Québec à Paris, M. Michel Lucier<br><br>Participants : M. Jacques Legendre, député du Nord-Pas-de-Calais, et M. Pierre-André Wiltzer, député d'Essonne |

**Le vendredi 18 juin 1999**

| | |
|---|---|
| 10 h 00 | Rencontres de travail avec le responsable des Services culturels à la Délégation générale du Québec, M. André Dorval, et avec la responsable du Service des Relations scientifiques, techniques et sociales, Mme Rita Poulin |
| 14 h 30 | Visite de l'exposition «*L'attitude nord*» au Palais de la Découverte en compagnie de M. André Delisle, organisateur de l'exposition |
| 16 h 00 | Visite de l'exposition «*Images et mirages*» sur l'évolution des relations franco-québécoises au Musée des Arts et Traditions populaires en compagnie de Mme Martine Millet, conservatrice au Musée |

**Le lundi 21 juin 1999**

| | |
|---|---|
| 10 h 00 | Visite de la Bibliothèque nationale de France et séance de travail en compagnie de M. Pierre Bertrand de la Direction du développement culturel |
| 11 h 30 | Séance de travail suivie d'un déjeuner de travail offert par le Sénat (Palais du Luxembourg)<br><br>Participants : M. André Maman, sénateur des Français de l'étranger, M. André Ferrand, sénateur des Français de l'étranger, et Mme Jocelyne Rochet, secrétaire exécutif du groupe interparlementaire d'amitié France-Québec |

| | |
|---|---|
| 14 h 45 | Séance de travail sur la politique muséale française avec Mme Claude Fourteau, adjointe au chef du Service culturel, Musée du Louvre |
| 17 h 00 | Clôture du Printemps du Québec, en présence de la ministre de la Culture et de la Communication, Mme Catherine Trautmann, de la ministre des Relations internationales, Mme Louise Beaudoin, et du Président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Pierre Charbonneau |
| | Croisière sur la Seine et présence aux studios de production de l'émission Tapis Rouge diffusée en direct sur France 2 et en différé sur TVA et TV5 |

**Le mardi 22 juin 1999**

| | |
|---|---|
| 10 h 00 | Séance de travail au ministère de la Culture et de la Communication |
| | Participants : M. Olivier Girardin, conseiller de la ministre de la Culture et de la Communication, Mme Marion Sauvaire, chef du Bureau du Fonds d'incitation à la création, des éditions et de la recherche, et trois responsables de la Direction du spectacle vivant, de la Délégation des arts plastiques et de la Délégation aux affaires internationales |
| 12 h 00 | Déjeuner offert par l'Assemblée nationale (Palais Bourbon) |
| | Participants : M. Yves Tavernier, député d'Essonne et président du groupe d'amitié France-Québec, M. Jean-Luc Preel, député de Vendée, Mme Véronique Neiertz, députée de Seine-Saint-Denis, M. Yves Deniaud, député d'Orne, et M. Frédéric Delmotte du Service des affaires internationales |
| 14 h 30 | Séance de travail avec M. Jean Le Garrec, député du Nord et président de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, M. Patrick Bloche, député de Paris et membre de la Commission, et Mme Alexandra Feuillade, secrétaire de la Commission (Palais Bourbon) |
| 16 h 45 | Visite de l'Assemblée nationale |

## Annexe 2

## Notes biographiques des parlementaires rencontrés

[redacted]

**M. JEAN LE GARREC**

**En savoir plus sur :**

- Informations générales
- A l'Assemblée
- Anciens mandats nationaux
- Précédentes fonctions ministérielles
- Mandats locaux
- Place dans l'hémicycle

---

**Adresse(s)**

9 RUE ETIENNE
DOLET
59630
SAINT-POL-SUR-MER

**Tél :**
**0328253702**
**Fax :**
**0328603990**

CASIER DE LA POSTE

PALAIS BOURBON
75355 PARIS 07 SP

**adresse électronique :** president.comm.culture@assemblee-nationale.fr

---

## Informations générales

Groupe SOCIALISTE
Nord - 12ème circonscription
Né le Vendredi 09 Août 1929 à LE PALAIS (Morbihan)

Profession : CADRE SUPERIEUR DU SECTEUR PRIVE

---

## A l'Assemblée

REELU le 01 Juin 1997
Debut de mandat le 12 Juin 1997

Elu aux élections générales

**Commissions permanentes**
- President de la commission des affaires culturelles

## Anciens mandats nationaux

**Assemblée nationale**
- ELU le 21 Juin 1981
- REELU le 16 Mars 1986
- REELU le 12 Juin 1988

## Précédentes fonctions ministérielles

- Ministère MAUROY 1: SECRETAIRE D'ETAT AUPRES DU PREMIER MINISTRE du 22 Mai 1981 au 22 Juin 1981
- Ministère MAUROY 2: SECRETAIRE D'ETAT AUPRES DU PREMIER MINISTRE,CHARGE DE L'EXTENSION DU SECTEUR PUBLIC du 23 Juin 1981 au 29 Juin 1982
- Ministère MAUROY 2: MINISTRE DELEGUE AUPRES DU PREMIER MINISTRE,CHARGE DE L'EMPLOI du 29 Juin 1982 au 22 Mars 1983
- Ministère MAUROY 3: SECRETAIRE D'ETAT AUPRES DU PREMIER MINISTRE du 24 Mars 1983 au 17 Juillet 1984
- Ministère FABIUS 1: SECRETAIRE D'ETAT AUPRES DU PREMIER MINISTRE,CHARGE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES SIMPLIFICATIONS ADMINISTRATIVES du 23 Juillet 1984 au 19 Mars 1986

## Mandats locaux

**Les anciens mandats locaux des députés ne peuvent être consultés qu'à compter de :**

- 1983 pour les mandats municipaux
- 1982 pour les mandats départementaux

- CONSEILLER REGIONAL : (Nord-Pas-de-Calais)

### Anciens mandats locaux

- CONSEILLER MUNICIPAL : CAMBRAI (Nord ) du 07 Mars 1983 au 12 Mars 1989
- CONSEILLER MUNICIPAL : CAMBRAI (Nord ) du 20 Mars 1989 au 18 Juin 1995
- CONSEILLER REGIONAL : (Nord-Pas-de-Calais) du 27 Mars 1992 au 15 Mars 1998

## Place dans l'hémicycle

Numéro de la place occupée dans l'hémicycle : 423

**La zone en rouge situe le banc**

[redacted]

M. YVES TAVERNIER

En savoir plus sur :

- Informations générales
- A l'Assemblée
- Anciens mandats nationaux
- Mandats locaux
- Place dans l'hémicycle

**Adresse(s)**

MAIRIE
91410 DOURDAN

CASIER DE LA POSTE
PALAIS BOURBON
75355 PARIS 07 SP

adresse électronique : ytavernier@assemblee-nationale.fr

## Informations générales

Groupe SOCIALISTE
Essonne - 3ème circonscription
Né le Mercredi 20 Octobre 1937 à LYON (Rhône)

Profession : DIRECTEUR DE RECHERCHE A LA FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUE

## A l'Assemblée

REELU le 01 Juin 1997
Debut de mandat le 12 Juin 1997

Elu aux élections générales

**Commissions permanentes**
- Vice-President de la commission des finances

**Groupes d'amitié**
- President du groupe d'amitié FRANCE-QUEBEC
- Vice-President du groupe d'amitié FRANCE-SRI LANKA

- Vice-Président du groupe d'amitié FRANCE-ETHIOPIE

## Anciens mandats nationaux

**Assemblée nationale**
- ELU le 21 Juin 1981
- REELU le 16 Mars 1986
- REELU le 12 Juin 1988

## Mandats locaux

**Les anciens mandats locaux des députés ne peuvent être consultés qu'à compter de :**

- 1983 pour les mandats municipaux
- 1982 pour les mandats départementaux

- MAIRE : DOURDAN (Essonne) Nombre d'habitants : 9043

### Anciens mandats locaux

- MAIRE : DOURDAN (Essonne) du 14 Mars 1983 au 12 Mars 1989
- MAIRE : DOURDAN (Essonne) du 18 Mars 1989 au 18 Juin 1995
- CONSEILLER GENERAL : DOURDAN (Essonne) du 22 Mars 1985 au 26 Mars 1992
- CONSEILLER GENERAL : DOURDAN (Essonne) du 02 Avril 1992 au 23 Mars 1998

## Place dans l'hémicycle

Numéro de la place occupée dans l'hémicycle : 507

La zone en rouge situe le banc

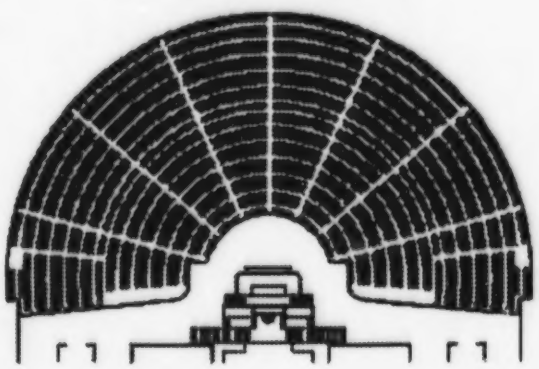

[redacted]

**M. PIERRE-ANDRE WILTZER**

**En savoir plus sur :**

- Informations générales
- A l'Assemblée
- Anciens mandats nationaux
- Mandats locaux
- Place dans l'hémicycle

---

**Adresse(s)**

2 AVENUE DE LA GARE
91160 LONGJUMEAU

Tél : 0164484220
Fax : 0164484413

CASIER DE LA POSTE
PALAIS BOURBON
75355 PARIS 07 SP

Tél : 0140637331

**adresse électronique :** pawiltzer@assemblee-nationale.fr

---

## Informations générales

Groupe U.D.F.
Essonne - 4ème circonscription
Né le Jeudi 31 Octobre 1940 à AGEN (Lot-et-Garonne)

Profession : MAITRE DES REQUETES AU CONSEIL D'ETAT

---

## A l'Assemblée

REELU le 01 Juin 1997
Debut de mandat le 12 Juin 1997

Elu aux élections générales

**Commissions permanentes**
- Membre de la commission de la défense

---

## Anciens mandats nationaux

**Assemblée nationale**
- ELU le 16 Mars 1986
- REELU le 12 Juin 1988
- REELU le 28 Mars 1993

## Mandats locaux

**Les anciens mandats locaux des députés ne peuvent être consultés qu'à compter de :**

- 1983 pour les mandats municipaux
- 1982 pour les mandats départementaux

- CONSEILLER MUNICIPAL : LONGJUMEAU (Essonne) Nombre d'habitants :

- CONSEILLER REGIONAL : (Ile-de-France)

### Anciens mandats locaux

- VICE-PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL : (Ile-de-France) du 22 Mars 1992 au 15 Mars 1998

## Place dans l'hémicycle

Numéro de la place occupée dans l'hémicycle : 198

**La zone en rouge situe le banc**

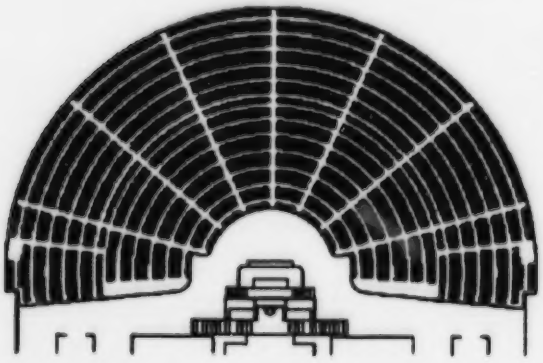

© Assemblée nationale

[redacted]

**M. JEAN-LUC PREEL**

**En savoir plus sur :**

- Informations générales
- A l'Assemblée
- Anciens mandats nationaux
- Mandats locaux
- Place dans l'hémicycle

---

**Adresse(s)**

4 PLACE NAPOLEON
85000 LA-ROCHE-SUR-YON

Tél : 0251378770
Fax : 0251627434

**adresse électronique :** jlpreel@assemblee-nationale.fr

---

## Informations générales

Groupe U.D.F.
Vendée - 1 ère circonscription
Né le Mercredi 30 Octobre 1940 à CAEN (Calvados)

Profession : CHEF DE SERVICE HOSPITALIER

---

## A l'Assemblée

REELU le 01 Juin 1997
Debut de mandat le 12 Juin 1997

Elu aux élections générales

**Commissions permanentes**
- Membre de la commission des affaires culturelles

---

## Anciens mandats nationaux

**Assemblée nationale**
- ELU le 05 Juin 1988

- REELU le 21 Mars 1993

## Mandats locaux

**Les anciens mandats locaux des députés ne peuvent être consultés qu'à compter de :**

- 1983 pour les mandats municipaux
- 1982 pour les mandats départementaux

- CONSEILLER MUNICIPAL : LA ROCHE-SUR-YON (Vendée) Nombre d'habitants :

### Anciens mandats locaux

- CONSEILLER MUNICIPAL : LA ROCHE-SUR-YON (Vendée) du 14 Mars 1983 au 12 Mars 1989
- CONSEILLER MUNICIPAL : LA ROCHE-SUR-YON (Vendée) du 13 Mars 1989 au 18 Juin 1995
- CONSEILLER GENERAL : LA ROCHE-SUR-YON (Vendée) du 26 Mars 1985 au 26 Mars 1992
- CONSEILLER REGIONAL : (Pays de la Loire) du 27 Mars 1992 au 15 Mars 1998

## Place dans l'hémicycle

Numéro de la place occupée dans l'hémicycle : 206

**La zone en rouge situe le banc**

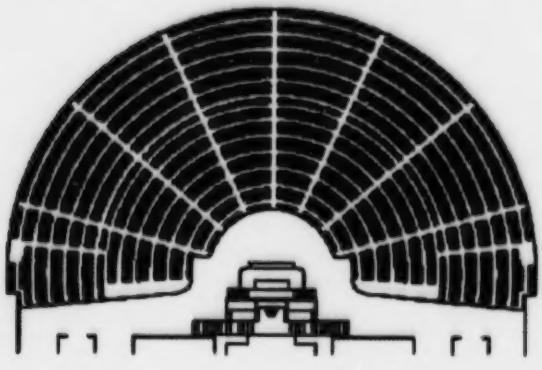

© Assemblée nationale

[redacted]

**MME VERONIQUE NEIERTZ**

**En savoir plus sur :**


- Informations générales
- A l'Assemblée
- Anciens mandats nationaux
- Précédentes fonctions ministérielles
- Mandats locaux
- Place dans l'hémicycle


---

**Adresse(s)**

HOTEL DE VILLE
B.P.15
93140 BONDY

Tél : 0148505310

CASIER DE LA POSTE
PALAIS BOURBON
75355 PARIS 07 SP

**adresse électronique :** vneiertz@assemblee-nationale.fr

---

## Informations générales

Groupe SOCIALISTE
Seine-Saint-Denis - 9ème circonscription
Née le Vendredi 06 Novembre 1942 à PARIS

Profession : TECHNICIEN SUPERIEUR EN INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE

---

## A l'Assemblée

REELUE le 01 Juin 1997
Debut de mandat le 12 Juin 1997

Elu aux élections générales

**Commissions permanentes**

- Membre de la commission des lois

**Délégations**
- Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques

## Anciens mandats nationaux

**Assemblée nationale**
- ELUE le 21 Juin 1981
- REELUE le 16 Mars 1986
- REELUE le 12 Juin 1988
- REELUE le 28 Mars 1993

## Précédentes fonctions ministérielles

- Ministère ROCARD 1: SECRETAIRE D'ETAT AUPRES DU MINISTRE D'ETAT,MINISTRE DE L'ECONOMIE,DES FINANCES ET DU BUDGET,CHARGE DE LA CONSOMMATION du 14 Mai 1988 au 23 Juin 1988
- Ministère ROCARD 2: SECRETAIRE D'ETAT AUPRES DU MINISTRE D'ETAT,MINISTRE DE L'ECONOMIE,DES FINANCES ET DU BUDGET,CHARGE DE LA CONSOMMATION du 29 Juin 1988 au 16 Mai 1991
- Ministère CRESSON 1: SECRETAIRE D'ETAT AUX DROITS DES FEMMES (AUPRES DU MINISTRE DU TRAVAIL,DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE) du 18 Mai 1991 au 02 Avril 1992
- Ministère BEREGOVOY 1: SECRETAIRE D'ETAT AUX DROITS DES FEMMES ET A LA CONSOMMATION (AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES) du 05 Avril 1992 au 29 Mars 1993

## Mandats locaux

**Les anciens mandats locaux des députés ne peuvent être consultés qu'à compter de :**

- 1983 pour les mandats municipaux
- 1982 pour les mandats départementaux

- CONSEILLER GENERAL : BONDY-NORD-OUEST (Seine-Saint-Denis)

### Anciens mandats locaux

- MAIRE-ADJOINT : BONDY (Seine-Saint-Denis) du 14 Mars 1983 au 12 Mars 1989
- MAIRE-ADJOINT : BONDY (Seine-Saint-Denis) du 12 Mars 1989 au 18 Juin 1995
- CONSEILLER GENERAL : BONDY NORD OUEST (Seine-Saint-Denis) du 07 Octobre 1988 au 31 Mars 1994
- CONSEILLER REGIONAL : (Ile-de-France) du 27 Mars 1992 au 17 Avril 1993

**Place dans l'hémicycle**

Numéro de la place occupée dans l'hémicycle : 428

**La zone en rouge situe le banc**

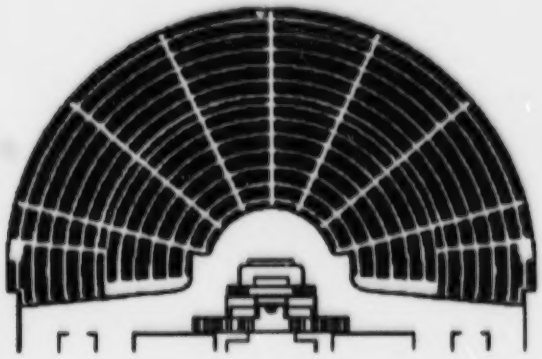

© Assemblée nationale

[redacted]

**M. PATRICK BLOCHE**

**En savoir plus sur :**

- Informations générales
- A l'Assemblée
- Mandats locaux
- Place dans l'hémicycle

---

**Adresse(s)**

MAIRIE DU XIE
PLACE LEON BLUM
75536 PARIS CEDEX 11

Tél : 0153271124
Fax : 0153271313

CASIER DE LA POSTE
PALAIS BOURBON
75355 PARIS 07 SP

**adresse électronique :** patrick.bloche@mail.dotcom.fr

---

**Informations générales**

Groupe SOCIALISTE
Paris - 7ème circonscription
Né le Mercredi 04 Juillet 1956 à NEUILLY SUR SEINE (Hauts-de-Seine)

Profession : DIRECTEUR COMMERCIAL

---

**A l'Assemblée**

ELU le 01 Juin 1997
Debut de mandat le 12 Juin 1997

Elu aux élections générales

**Commissions permanentes**
- Membre de la commission des affaires culturelles

---

**Mandats locaux**

**Les anciens mandats locaux des députés ne peuvent être consultés qu'à compter de :**

- 1983 pour les mandats municipaux
- 1982 pour les mandats départementaux

- CONSEILLER : PARIS () Nombre d'habitants :

---

**Place dans l'hémicycle**

Numéro de la place occupée dans l'hémicycle : 533

**La zone en rouge situe le banc**

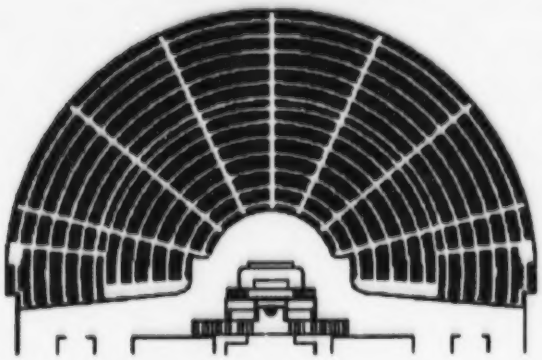

---

© Assemblée nationale

[redacted]

**M. YVES DENIAUD**

**En savoir plus sur :**

- Informations générales
- A l'Assemblée
- Anciens mandats nationaux
- Mandats locaux
- Place dans l'hémicycle

---

**Adresse(s)**

SECRETARIAT PARLEMENTAIRE
19 RUE DES GRANGES
61000 ALENCON

Tél : 0233320953
Fax : 0233269710

CASIER DE LA POSTE
PALAIS BOURBON
75355 PARIS 07 SP

adresse électronique : Yves.Deniaud.Depute@wanadoo.fr

---

## Informations générales

Groupe R.P.R.
Orne - 1 ère circonscription
Né le Dimanche 01 Septembre 1946 à CASABLANCA (MAROC)

Profession : CADRE COMMERCIAL

---

## A l'Assemblée

REELU le 01 Juin 1997
Debut de mandat le 12 Juin 1997

Elu aux élections générales

**Commissions permanentes**
- Membre de la commission des finances

**Délégations**
- Membre de la délégation de l'assemblée nationale pour la planification

## Anciens mandats nationaux

**Assemblée nationale**
- ELU le 28 Mars 1993

## Mandats locaux

**Les anciens mandats locaux des députés ne peuvent être consultés qu'à compter de :**

- 1983 pour les mandats municipaux
- 1982 pour les mandats départementaux

- MAIRE-ADJOINT : ALENCON (Orne) Nombre d'habitants :
- CONSEILLER REGIONAL : (Basse-Normandie)

### Anciens mandats locaux

- MAIRE-ADJOINT : ALENCON (Orne) du 19 Mars 1989 au 18 Juin 1995
- CONSEILLER REGIONAL : (Basse-Normandie) du 22 Mars 1992 au 15 Mars 1998

## Place dans l'hémicycle

Numéro de la place occupée dans l'hémicycle : 54

**La zone en rouge situe le banc**

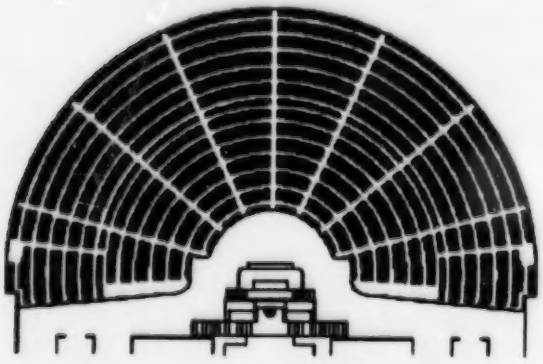

SENAT

RETOUR

# Fiche du Sénateur Jacques LEGENDRE

**Circonscription:** Nord
**Région:** Nord-Pas-de-Calais
**Date de naissance:** 2 décembre 1941
**Profession:** Agrégé d'histoire
**Groupe politique:** Groupe du Rassemblement pour la République
**Mandat municipal:** Adjoint
**Commune:** Cambrai
**Mandat régional:** Conseiller régional
**Commission:** Affaires Culturelles

haut

SENAT

RETOUR

# Fiche du Sénateur André MAMAN

**Courrier électronique: a.maman@senat.fr**

| | |
|---|---|
| **Circonscription:** | Français établis hors de France (Série B) |
| **Région:** | Sénateurs représentant les Français de l'étranger |
| **Date de naissance:** | 9 juin 1927 |
| **Profession:** | Professeur d'université |
| **Groupe politique:** | Groupe de l'Union Centriste |
| **Commission:** | Affaires Culturelles |
| **Fonction dans la commission:** | Secrétaire |

haut

SENAT

RETOUR

# Fiche du Sénateur André FERRAND

**Courrier électronique: a.ferrand@senat.fr**

| | |
|---|---|
| **Circonscription:** | Français établis hors de France (Série A) |
| **Région:** | Sénateurs représentant les Français de l'étranger |
| **Date de naissance:** | 22 février 1936 |
| **Profession:** | Directeur de société |
| **Groupe politique:** | Groupe des Républicains et Indépendants |
| **Commission:** | Affaires Economiques |

haut

*CONSULAT GENERAL DE FRANCE*
*SERVICE D'INFORMATION ET DE PRESSE*

**BIOGRAPHIE DE**
**MME CATHERINE TRAUTMANN**
**Ministre de la Culture et de la Communication**

Née en janvier 1951 à Strasbourg
Mariée, deux enfants

**ETUDES ET DIPLOMES**

- Etudes supérieures à la Faculté de théologie protestante de Strasbourg
- Maîtrise de theologie protestante à la Faculté de Strasbourg

**CARRIERE**

1977 : Adhésion au Parti socialiste

1979 : Secrétaire fédérale à l'éducation et à la culture au Parti socialiste

1983 . Entre au Conseil municipal de Strasbourg, spécialiste des questions financières et budgétaires au Groupe des élus socialistes

Mars 1986-juin 1988 : Député du Bas-Rhin
Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, puis à la commission des lois de l'Assemblée nationale
Membre de la délégation française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Depuis 1987 : Membre du comité directeur du Parti socialiste
Déléguée nationale à l'urbanisme au comité directeur du Parti socialiste

Mai 1988 : Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires sociales, chargée des personnes agées et des handicapées

1988-1989 : Présidente de la mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie

Mars 1989 : Elue maire de Strasbourg, réélue en juin 1995
Présidente de la Communauté urbaine de Strasbourg

Depuis 1989 : Elue au Parlement européen, siège au groupe socialiste et y préside l'intergroupe "Cinéma et audiovisuel"

Juin 1994 : Réélue au Parlement européen sur la liste du Parti socialiste

Novembre 1994 : Nommée Docteur Honoris Causa de la Faculté de droit de l'Université de Leicester (Grande-Bretagne)

Juin 1997 : Elue député du Bas-Rhin /.

*(Source : Cabinet du Ministre de la Culture et de la Communication, juin 1997)*

# ANNEXE 3

## Documentation recueillie lors de la mission

## Documentation recueillie lors de la mission


Assemblée nationale, *Avis présenté par M. Patrick Bloche, député, au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1999, portant sur les relations internationales et la Francophonie*, document no 1112, tome 1, 8 octobre 1998, 43 pages.

Assemblée nationale, *Avis présenté par M. Patrice Martin-Lalande, député, au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi de finances pour 1999, portant sur la Culture et la Communication*, document no 1112, tome 3, 8 octobre 1998, 94 pages.

Assemblée nationale, Commission des affaires culturelles, M. Jean Le Garrec, président, député, *35 heures : une relance du dialogue social au service de l'emploi*, Les Documents d'information, rapport no 984, 65 pages.

Assemblée nationale, Commission des affaires culturelles, M. Gaëtan Gorce, député, *35 heures : une relance du dialogue social au service de l'emploi*, Les Documents d'information, rapport no 1457, 140 pages.

Assemblée nationale, Commission des affaires culturelles, M. Didier Mathus, député, *Le paysage audiovisuel américain : entre libéralisation et convergence*, Les Documents d'information, rapport no 1161, 34 pages.

Assemblée nationale, Commission des affaires culturelles, Mme Christine Boutin, députée, *Enfant et Télévision*, Les Documents d'information, rapport no 1581, 101 pages.

Assemblée nationale, Commission des affaires culturelles, M. Serge Poignant, député, *Pour une stratégie francophone des autoroutes de l'information*, Les Documents d'information, rapport no 2941, 64 pages.

Beaux-Arts Magazine, *Assemblée nationale*, Paris 1992, 59 pages.

Bibliothèque nationale de France, *Au seuil du vingt et unième siècle*, Édition 1998, 70 pages et 3 fascicules.

Bloche, Patrick, député de Paris, *Le Désir de France, Rapport au Premier ministre sur La présence internationale de la France et la francophonie dans la société de l'information*, décembre 1998, 232 pages.

Caisse nationale des monuments historiques et des sites, *Cent monuments nationaux vous accueillent*, avril 1998, 82 pages.

Commissariat général du Printemps du Québec, *L'Attitude Nord, Le Québec technologique au Palais de la Découverte*, Programme de l'exposition.

Commissariat général du Printemps du Québec, *Liste des activités*, 6 pages.

Festival d'Avignon 1999, *Programme - 9 juillet au 31 juillet 1999*, 42 pages.

Ministère de la Culture et de la Communication, *Atlas des activités culturelles*, La documentation française, Paris, 95 pages, 1998.

Ministère de la Culture et de la Communication, *Les pratiques culturelles des Français - Enquête 1997*, La documentation française, Paris, 1998, 359 pages.

Ministère de la Culture et de la Communication, [6 documents de la Délégation aux arts plastiques qui est responsable du Fonds d'incitation à la création (FIAC)], 1 document de 105 pages et 5 fascicules.

Musée du Louvre, [Pochette contenant 17 documents sur l'histoire du Musée et ses expositions].

Québec-Science, *La filière franco-québécoise - 10 bons coups en coopération*, Supplément spécial paru en avril 1999 à l'occasion du Printemps du Québec en France, 32 pages.

Sénat, *La lettre du Sénat et des élus locaux*, no 18, mars 1999, 8 pages.

## Annexe 4

## Table des matières du cahier de mission

## Table des matières


1- Programme préliminaire et correspondance

2- Adresses et numéros de téléphone utiles

3- Notes biographiques

4- La politique culturelle du Québec

5- La SODEC et le CALQ

6- Les partenariats Culture-Éducation

7- Politique de la lecture et du livre

8- Les bibliothèques publiques québécoises

9- Patrimoine et muséologie

10- Politique de diffusion des arts de la scène

11- La politique culturelle de la France

12- Le printemps du Québec en France

13- La mondialisation et la diversité culturelle

14- Le vieillissement de la population

15- Le passage à l'an 2000

16- Les relations France-Québec

17- Les relations parlementaires ANQ/ANF

18- Portrait de la France

19- La situation politique en France

20- Les institutions politiques françaises

21- Revue de presse